



# Tivoli

Rentrée 1974-1975.....

La SECONDE INDIFFÉRENCIÉE

# La SECONDE INDIFFÉRENCIÉE à TIVOLI

Avant 1973 => La création du **CENTRE AUDIO-VISUEL** et d'un « timide » Centre Documentaire (annexé au CAV) depuis la rentrée de 1970 avait amorcé une modification des relations enseignants-enseignés.

En Septembre 1970, sous l'impulsion du Père Joseph DUVOISIN, alors « Recteur » de Saint-Joseph de Tivoli, s'ouvrait le CENTRE AUDIO-VISUEL.

Pensé et imaginé par le corps professoral et les éducateurs du collège, sa création fut annoncée aux familles avant la rentrée de Septembre 1970 en ces termes :

*« A la rentrée prochaine, les professeurs et les élèves disposeront de deux grandes salles pour permettre à deux classes entières de travailler par groupe. Ils disposeront également d'un studio d'enregistrement son et image, où ils s'initieront à l'expression totale sous la direction de deux moniteurs ».*

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle une place importante était accordée au « Théâtre » dans la pédagogie des collèges jésuites. Lorsque la Compagnie de Jésus fut supprimée en 1773 elle comptait près de 90 collèges en France ... et près de 900 dans le monde entier.

J. Verdeil, Maître de Conférences à l'Université Lumière Lyon 2, et responsable du cours de « Théâtre et Pédagogie » écrivait à propos de l'enseignement du théâtre dans les collèges jésuites au XVIII<sup>o</sup> siècle :

*« l'enseignement des techniques théâtrales est la meilleure école possible de la vie quotidienne. Celui qui a la maîtrise du corps de la voix et du geste saura accomplir sans faillir ce qu'on attend de lui ... »*

*Voici quelle est, à peu près, la méthode suivie :*

*- le maître lit, puis explique un texte, c'est la **prelectio**.*

*- L'élève prend des notes, retravaille sur ses notes, recopie le texte, l'apprend par cœur pour pouvoir le réciter : c'est la **recitatio**, accompagnée de quelques gestes pour marquer le mouvement du texte. Le samedi, on reprend les textes de la semaine, puis, à la fin du mois, on récapitule. On fait de même en fin de trimestre, puis en fin de semestre.*

*- Tous les quinze jours, dans la classe de rhétorique (notre première) a lieu la **declamatio**. Les élèves déclament soit des poèmes, soit des passages d'orateurs grecs ou latins, soit des discours entiers de Cicéron, soit des textes qu'ils ont composés eux-mêmes.*

*- Enfin, trois ou quatre fois par an, les élèves de rhétorique ou de philosophie s'affrontent dans des discussions*

sur des sujets divers, souvent historiques ou philosophiques, car « apprendre à discuter, c'est apprendre à penser ». C'est l'exercice de la **disputatio**, exercice public, où sont invités parents et personnalités. Dans la *disputatio* interviennent l'art d'organiser une pensée, la vérification des idées dont on éprouve la solidité, la rapidité d'esprit pour trouver de nouveaux arguments ou exploiter les faiblesses d'argumentation de l'adversaire. Cette **disputatio** met également en jeu tout le corps, dans la mesure où le geste accompagne nécessairement la parole dans un discours qui est improvisé et non récité.

- Le théâtre constitue en quelque sorte le couronnement de la méthode. C'est une discipline qui peut s'apprendre et qui peut rendre des services dans la vie quotidienne.

Enfin il ne faut pas oublier que les théâtres scolaires des Pères Jésuites étaient les seuls théâtres qui existaient dans de nombreuses villes et que de nombreux auteurs dramatiques feront au collège leurs premières armes d'auteurs ou d'acteurs. On peut citer Rabelais, Montaigne et Molière qui furent acteurs pendant leurs études, Jodelle ou Corneille qui furent auteurs, Honoré d'Urfé ou Voltaire qui furent, à la fois, auteurs et acteurs.

Lorsqu'en 1970 s'ouvrait le Centre Audio-visuel offrant aux enseignants et aux élèves les outils de communication de leur temps (caméras vidéo, magnétophones, appareil photographiques), la mise à disposition d'un homme de théâtre et d'expression ainsi que de nombreuses ressources documentaires et littéraires.... Il s'agissait bien de prolonger et de développer ce qu'avaient initié – avec l'enseignement du théâtre - les pédagogues de la Compagnie de Jésus dans leurs 800 collèges entre le 16<sup>ème</sup> et le 18<sup>ème</sup> siècle.

Comme l'exposa le Père Dominique Salin dans une conférence donnée le 13 octobre 2013 à l'occasion du centenaire de l'École Sainte-Geneviève (Ginette) à Versailles « *ce qui a immédiatement caractérisé leur pédagogie (des jésuites), c'est que, d'une part, elle fait une large place à l'expérience personnelle des élèves, à l'expérimentation, aux travaux pratiques, bref à l'activité des élèves ; et que, d'autre part, elle ne se limite nullement au strict apprentissage des connaissances, mais qu'elle est indissociable d'une vision globale de l'homme, une vision spirituelle, mystique* ».

Avec la création du Centre Audio-visuel .... Les relations « enseignants-enseignés » se modifiaient, une plus grande autonomie et une plus grande implication dans les apprentissages étaient données à l'élève ... mais, du coup, l'entrée en Lycée – en pleine adolescence - dans des filières déterminées dès la fin de la classe de 3<sup>ème</sup> apparaissait prématurée et retirait à l'élève la possibilité de s'impliquer, de « s'essayer » à de nouvelles disciplines, de « corriger » ses lacunes .... pour faire bref d'être l'«acteur principal» de sa scolarité dans une relation de confiance avec ses enseignants, ses éducateurs et ses camarades de classe afin de favoriser un vrai DISCERNEMENT ... démarche essentielle dans la pédagogie jésuite.

C'est ainsi que toute l'équipe des enseignants et des éducateurs des classes de 2<sup>nde</sup>, toujours sous l'impulsion du Père Joseph Duvoisin, ouvrit durant l'année 1973 le chantier de la « **CLASSE DE SECONDE INDIFFERENCIÉE** ».

## 1973-1974 Une année de préparation...

---

*Pour prolonger et développer l'évolution des relations enseignants-enseignés, mise en place d'une équipe d'Enseignants motivés pour une réforme de la 2<sup>nde</sup>*

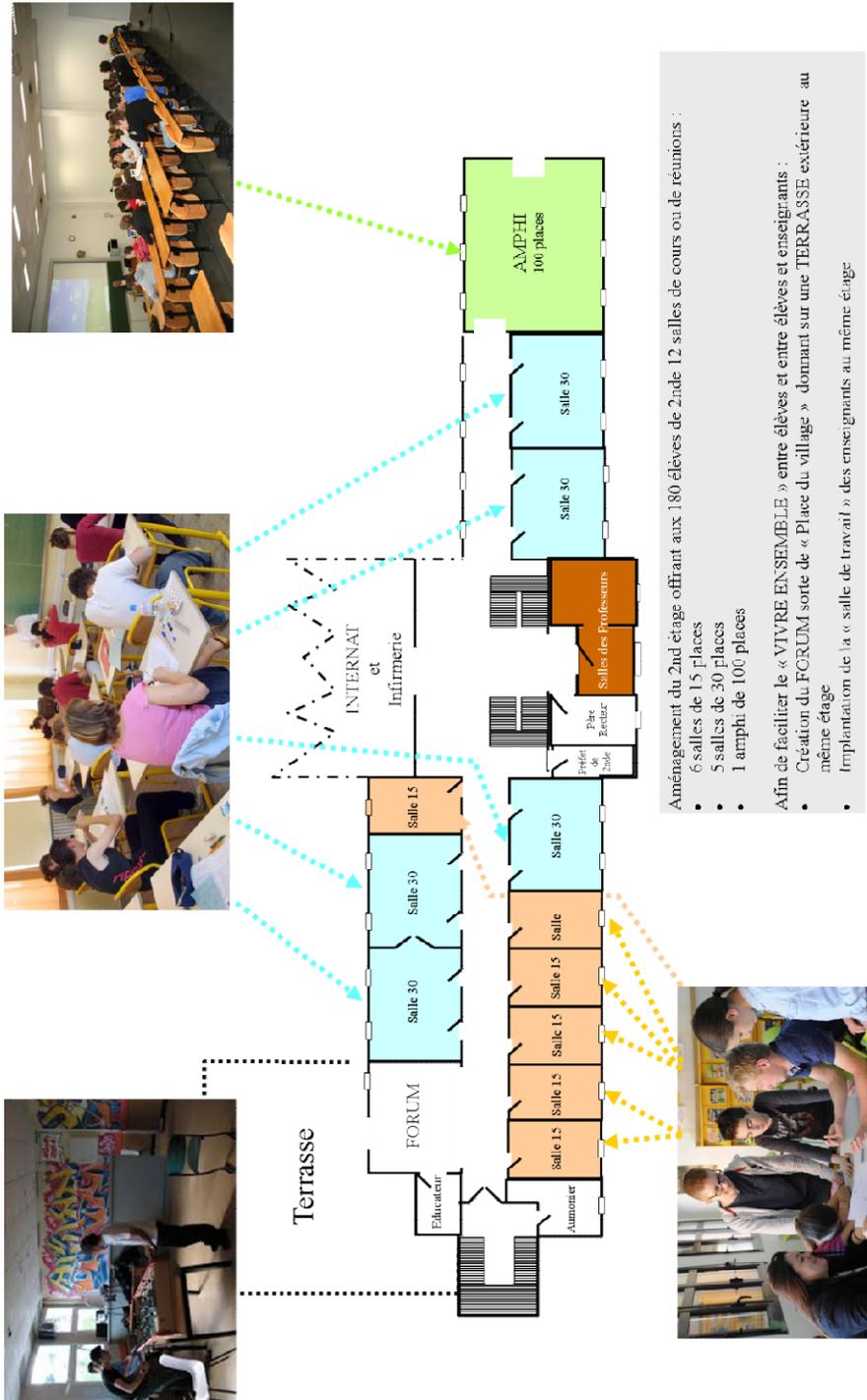
**Point de départ :**

- ◆ Refus d'une orientation qui semble prématurée,
- ◆ Donner à l'élève la possibilité d'être davantage « acteur » et « participant » dans la recherche de son orientation ,
- ◆ Prendre en compte le niveau et les capacités de chaque élève en développant une pédagogie davantage personnalisée ...
- ◆ Favoriser le travail « en équipe » des enseignants,
- ◆ Accompagner chaque élève par un TUTEUR
- ◆ Favoriser et développer le « vivre ensemble » entre élèves, éducateurs et enseignants,

- ⇒ Utilisation du « 10% Pédagogique » (regroupé sur toute une semaine avant les vacances de Noël) pour « TESTER » différents formules (enseignement magistral, enseignement optionnel, groupes hétérogènes et/ou homogènes, groupes de niveau ou groupes de rythme, accompagnement personnalisé de la scolarité des élèves, options de soutien, ateliers de méthodologie, ateliers de création artistique ou d'intérêt culturel... atelier associant plusieurs enseignants travaillant de façon complémentaire en équipe .. etc....
- ⇒ Rédaction pour l'Académie d'un **projet cible** et **demande de dérogation** pour permettre la mise en œuvre à la rentrée de septembre 1974 de ce projet cible SANS AUGMENTATION de la dotation horaire accordée à nos divisions de seconde.
- ⇒ Autorisation donnée par l'Académie. L'Académie accorde le statut EXPERIMENTAL .
- ⇒ Juillet 1974 **Durant les vacances scolaires Séminaire de 8 jours au mois de Juillet** de toute l'Equipe Enseignante afin de préparer les structures, méthodes et contenus des enseignements pour la rentrée de septembre.

- ⇒ Été 1974 => **Aménagement du 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal** afin d'y implanter les classes de SECONDE.
- Création de Salles de 15 places
  - Création de Salles de 30 places
  - Aménagement d'une Grande Salle / en prévision de l'amphi de 100 places
  - Aménagement d'un Espace « forum » et d'une terrasse cour de récréation

*[Les photographies utilisées sur le schéma suivant n'ont pas été réalisées à Tivoli, elles sont destinées à illustrer le plan de l'aménagement de l'étage dédié au niveau de Seconde].*



Aménagement du 2nd étage offrant aux 180 élèves de 2nde 12 salles de cours ou de réunions :

- 6 salles de 15 places
- 5 salles de 30 places
- 1 amphi de 100 places

Afin de faciliter le « VIVRE ENSEMBLE » entre élèves et entre élèves et enseignants :

- Création du FORUM sorte de « Place du village » donnant sur une TERRASSE extérieure au même étage
- Implantation de la « salle de travail » des enseignants au même étage

# Étage du NIVEAU SECONDE

# 1974-1975 1<sup>ère</sup> année d'expérimentation

---

## Rentrée de Septembre 1975 => Mise en place de la SECONDE INDIFFÉRENCIÉE

- L'Académie de Bordeaux reconnaît et accorde le Caractère d'Etablissement Expérimental de Plein Exercice pour 5 ans.
- Monsieur MINVIEILLE, IPR (Inspecteur Pédagogique Régional) d'Histoire et Géographie est nommé par l'Académie pour suivre notre expérimentation.
- L'ISP (Institut Supérieur de Pédagogie de l'Institut Catholique de Paris) est chargé de suivre et d'évaluer chaque année et durant 5 ans notre expérimentation.

### *Les principes directeurs :*

---

#### => **Répartition des élèves en GROUPES de TUTORAT**

La structure CLASSE de 30 élèves est maintenue mais les 30 élèves qui composent la classe (appelée officiellement dans le système éducatif français « DIVISION ») sont répartis en 2 groupes de 15 élèves appelés « Tutorats ».

Le niveau de SECONDE regroupait donc 6 divisions (6 classes) soit 12 groupes de TUTORAT.

Les TUTEURS sont des enseignants volontaires du niveau de seconde. Ils ne sont pas forcément enseignants de tous les élèves de leur groupe de Tutorat.

Les 12 tuteurs reçoivent une indemnité de PROFESSEUR PRINCIPAL (6 sont rémunérés par l'Académie les 6 autres par l'organisme de gestion de Tivoli).

#### => **Le GROUPE de TUTORAT**

Il regroupe 15 élèves qui se réunissent 1 fois par semaine avec leur TUTEUR.

Afin de permettre parfois des regroupements de l'ensemble des élèves du niveau, les 12 groupes de Tutorat se réunissaient en même temps (même jour et même heure) en fin de semaine.

Eventuellement, chaque tutorat peut se donner **un projet favorisant le « vivre ensemble »**.

Exemples d'activités ayant réellement existé (2 groupes en échange linguistique avec un établissement irlandais, 2 groupes embarqués sur le « Bel Espoir », Théâtre..)

Le **cahier de l'élève** (nous l'imprimions à Tivoli).

Ce cahier (format A4) comprenait un assez grand nombre de pages.

- des pages de correspondance parents, professeurs..)
- un Contrat entre l'élève, ses parents et son TUTEUR
- des pages récapitulant les évaluations et niveaux scolaires,
- des fiche d'ATTESTATION des Options obtenues

- des pages destinées à préparer en amont (avec mon TUTEUR) les CONSEILS d'ORIENTATION (ce que je souhaiterais comme orientation, ce que je m'évalue capable de faire.... , et ce que le CONSEIL d'ORIENTATION, après sa réunion trimestrielle, répond à ma demande.

Pour cela avant le Conseil d'Orientation, chaque élève était invité sur son CAHIER d'Elève à construire son profil dans chaque série préparée à Tivoli à l'aide des mêmes « CIBLES » que celles que renseigneraient ses enseignants. Ce travail était une occasion de dialogue entre l'élève, son tuteur et ses parents.

- autant de « Plannings hebdomadaires » que de semaines « ouvrées » sur les quels chaque semaine avec l'assistance de son TUTEUR l'élève faisait figurer son horaire hebdomadaire (séquences du tronc commun, horaires des options trimestrielles choisies) et LA PLANIFICATION HEBDOMAIRE de ses HEURES DE TRAVAIL PERSONNEL au Lycée et à la maison.

**Pour guider l'organisation du temps ... un principe directeur : Pour une heure de cours ... il était conseillé de prévoir ½ heure de travail personnel.**

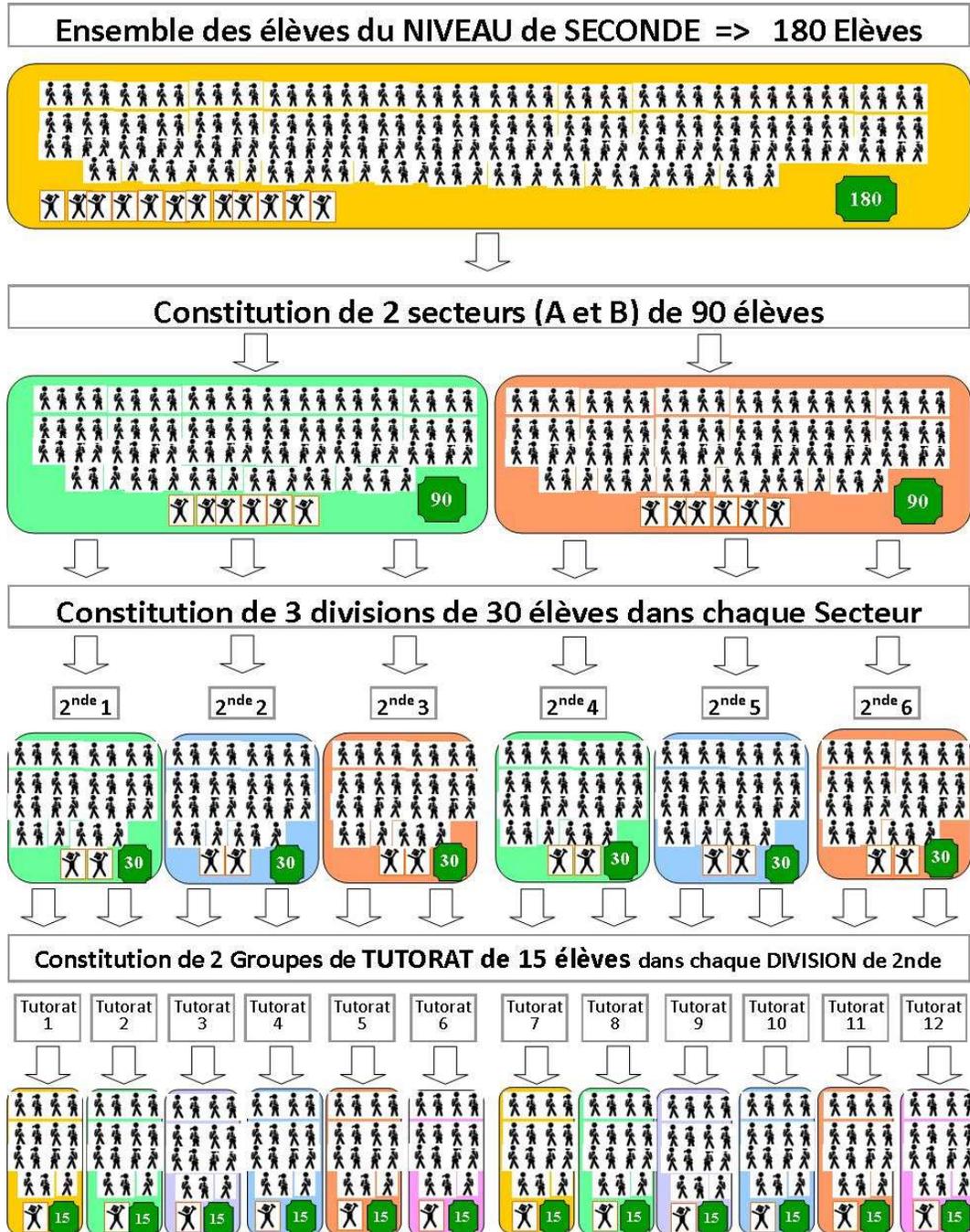
		Semaine du : _____ au : _____					
<b>Tivoli</b>	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Dominantes et priorités							
07:00							
08:00							
09:00							
10:00							
11:00							
12:00							
13:00							
14:00					Réunion du groupe de TUTORAT		
15:00							
16:00							
17:00							
18:00							
19:00							
20:00							
21:00							
Evénements importants							

=> **Répartition et structuration du NIVEAU de SECONDE .**

Saint-Joseph de Tivoli était autorisé à ouvrir 5 divisions de 2<sup>nde</sup> L'effectif du Niveau de 2<sup>nde</sup> s'élevait à la rentrée de septembre 1974 à 150 élèves. Dès la rentrée suivante l'Académie de Bordeaux nous donna l'autorisation d'ouvrir un sixième division de 2<sup>nde</sup> nous permettant ainsi d'atteindre l'effectif de 180 élèves... effectif satisfaisant pour pouvoir mettre en place la structure idéale pour faire fonctionner dans un certain nombre de disciplines des groupes de 3 niveaux différents.

Les 180 élèves sont alors répartis dans 2 secteurs :

- ⇒ Secteur A - regroupant 90 élèves répartis en 3 divisions de 30 élèves (2<sup>nde</sup> 1, 2<sup>nde</sup> 2 et 2<sup>nde</sup> 3), chaque division composée de 2 TUTORATS de 15 élèves.
- ⇒ Secteur B - regroupant 90 élèves répartis en 3 divisions de 30 élèves (2<sup>nde</sup> 4, 2<sup>nde</sup> 5 et 2<sup>nde</sup> 6), chaque division composée de 2 TUTORATS de 15 élèves.
- ⇒



## => NOTRE DÉMARCHE .

Jusqu'en 1973 Tivoli assurait la scolarisation des élèves en vue d'une orientation en classe de 1<sup>ère</sup> des Lycées d'Enseignement Général dans les séries A (Lettres), B (Sciences Economiques), C (Mathématiques et Sciences Physiques) et D ( Sciences de la Vie).

Au terme de la classe de 3<sup>ème</sup> des collèges, les élèves autorisés à entrer en Lycée d'Enseignement Général étaient orientés en 2<sup>nde</sup> dans l'une des trois séries préparant aux filières de 1<sup>ère</sup> :

- ⇒ SECONDE A - Vers les différentes séries Lettres (Lettres anciennes, Lettres et langues, Lettres et Mathématiques, séries artistiques ...)
- ⇒ SECONDE AB – Vers les différentes séries Economiques et langues
- ⇒ SECONDE C - Vers la série C ( Mathématiques Sciences physiques)
  - Vers la série D (Mathématiques – Sciences Physiques et Sciences de la Vie et de la Terre.

Pour de très nombreux élèves, en pleine période de l'adolescence, cette orientation pratiquement définitive au terme de la classe de 3<sup>ème</sup> paraissait prématurée. Il nous est apparu qu'il ne fallait pas simplement retarder d'une année les décisions d'orientation... mais remodeler nos méthodes pédagogiques durant la 1<sup>ère</sup> année du Lycée de façon à : prendre en compte le désir de l'élève, ses aptitudes et ses « compétences » et PERSONNALISER au maximum nos méthodes pédagogiques de façon à accompagner l'élève en l'aidant à combler ses lacunes, à développer ses centres d'intérêt, à approfondir et augmenter ses compétences dans un système éducatif où il serait :

- En confiance avec ses enseignants, ses éducateurs et ses parents,
- dans des structures qui prennent en compte et l'aident à développer ses niveaux de compétences, ses rythmes de travail et ses centres d'intérêt,
- L'ACTEUR PRINCIPAL de son ORIENTATION et de sa REUSSITE .

## LES ENSEIGNEMENTS :

### => Les SÉQUENCES d'ENSEIGNEMENT .

Répartition de la DOTATION HORAIRES accordée par l'Education Nationale en séquences de durées variables favorisant la capacité d'attention de l'élève en fonction de l'effectif du groupe d'élèves concernés et en fonction du type d'activité proposé.

« Le temps de concentration maximal d'un élève augmente avec l'âge : vingt minutes vers cinq ans, trente minutes vers sept ans, quarante minutes à l'âge de dix ans. Pour cette raison, il est indispensable de varier fréquemment les activités scolaires. Au-delà de son temps de concentration maximal, l'élève fatigue ; il n'écoute plus et éprouve le besoin de bouger ou de laisser vagabonder son esprit ».

*Extrait du « Vidal ».*

En 1973 ... la durée des modules d'enseignement étaient de 60 minutes avec tout l'effectif d'une classe (30 élèves). Sur les 60 minutes de l'heure d'enseignement étaient prélevées 5 minutes afin de créer les temps de récréation « respiration ».

**Nous avons donc remplacé la séquence uniforme de 55 minutes par des séquences de 45 minutes pour les cours magistraux et 60 ou 90 minutes pour des ateliers et/ou options à effectifs réduits ... (les temps de récréation non retirés à la durée des séquences d'enseignement) et nous avons généralement maintenu le nombre de séquences enseignées pour chaque élève en variant les effectifs selon le type d'activité.**

=> **Le TRONC COMMUN et les OPTIONS :**

Nous avons réparti l'ensemble de la dotation horaire du Niveau des classes de 2<sup>nde</sup> en deux secteurs différents :

A – Le TRONC COMMUN .

Enseignement positionné le MATIN.

OBLIGATOIRE pour tous les élèves de 2<sup>nde</sup>

Mettant en place, selon les disciplines, des groupes d'élèves HÉTÉROGÈNES

et des groupes d'élèves HOMOGENES (groupes de niveau ou groupes de rythme).

A – Le TEMPS OPTIONNEL.

Enseignements positionnés l'APRÈS-MIDI.

Chaque élève devant à chaque trimestre, en accord avec son TUTEUR, s'inscrire dans 2 ou 3 options proposées par les enseignants.

=> **Le TRONC COMMUN :**

**Les groupes hétérogènes** (Français, Histoire et Géographie, Sciences Economiques, Latin et Grec, Education Physique et sportive).

Pour ces enseignements le groupe de référence est la CLASSE regroupant 2 groupes de tutorat.

Ont ainsi fonctionné

d'une part Le Secteur A

la 2<sup>nde</sup> 1 – Tutorat 1 et Tutorat 2,

la 2<sup>nde</sup> 2 – Tutorat 3 et Tutorat 4,

la 2<sup>nde</sup> 3 – Tutorat 5 et Tutorat 6,

d'autre part Le Secteur B

la 2<sup>nde</sup> 4 – Tutorat 7 et Tutorat 8,

la 2<sup>nde</sup> 5 – Tutorat 9 et Tutorat 10,

la 2<sup>nde</sup> 3 – Tutorat 11 et Tutorat 12

Durant toute l'année les groupes sont restés les mêmes.

Les enseignants, dans l'intérêt des élèves, ont préféré travailler avec des élèves de niveaux variés, estimant que l'hétérogénéité des élèves favoriserait l'implication et l'intérêt de tous.

**Les groupes homogènes** (Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques, Anglais, Espagnol, Allemand).

Pour ces enseignements ont été constituées dans chacun des secteurs (Secteur A regroupant la 2<sup>ne</sup> 1, 2<sup>nde</sup> 2 et 2<sup>nde</sup> 3 - Secteur B regroupant la 2<sup>nde</sup> 4, la 2<sup>nde</sup> 5 et la 2<sup>nde</sup> 6) et dans chaque discipline des « barrettes » d'enseignants fonctionnant simultanément.

A chaque cours de l'une de ces disciplines 3 possibilités de groupes « homogènes » pouvaient être

constitués. Par exemple (et ce ne sont que des exemples) en Langues vivantes « Excellent niveau écrit et oral », « Niveau satisfaisant permettant de progresser », « Niveau fragile nécessitant de reprendre les bases » ...

En mathématiques « Groupe de niveau excellent et d'élèves motivés pour des études scientifiques », « Groupe d'élèves attirés vers des séries économiques », « Groupe dédié à des élèves ayant besoin de combler des lacunes accumulées les années précédentes » .... A chaque séquence d'enseignement dans la discipline concernée, quelle que soit l'appartenance d'un élève à un groupe de Tutorat, il pouvait, sans aucune modification de ses horaires, intégrer un groupe correspondant à son niveau.

Il appartenait à chaque « triplette » d'enseignants, en fonction de leur progression dans les programmes, des évaluations organisées, des demandes éventuelles des tuteurs des élèves et des demandes formulées par leurs élèves de procéder, après concertation entre eux, à la répartition des élèves dans l'un des 3 groupes de la discipline.

Toute modification d'affectation d'un élève dans un groupe de discipline (à n'importe quel moment de l'année scolaire) n'avait aucune conséquence sur ses affectations dans les groupes des autres disciplines.

### **La mise en place de ces groupes homogènes a nécessité un très important travail de concertation et de préparation en équipe pour les enseignants concernés.**

Dans cette organisation il était possible pour un enseignant, s'il le désirait, d'intervenir dans les deux secteurs A et B ce qui lui donnait la possibilité d'adapter ses pratiques pédagogiques dans des groupes de niveaux différents...

#### **=> Les OPTIONS :**

Enseignements positionnés l'APRÈS-MIDI.

Sur leur temps de service en classe de seconde, chaque enseignant consacrait une partie de ce temps aux enseignements du tronc commun et une partie à la mise en place d'options.

Seuls les professeurs de langues vivantes consacraient la totalité de leur temps de service aux enseignements du tronc commun.

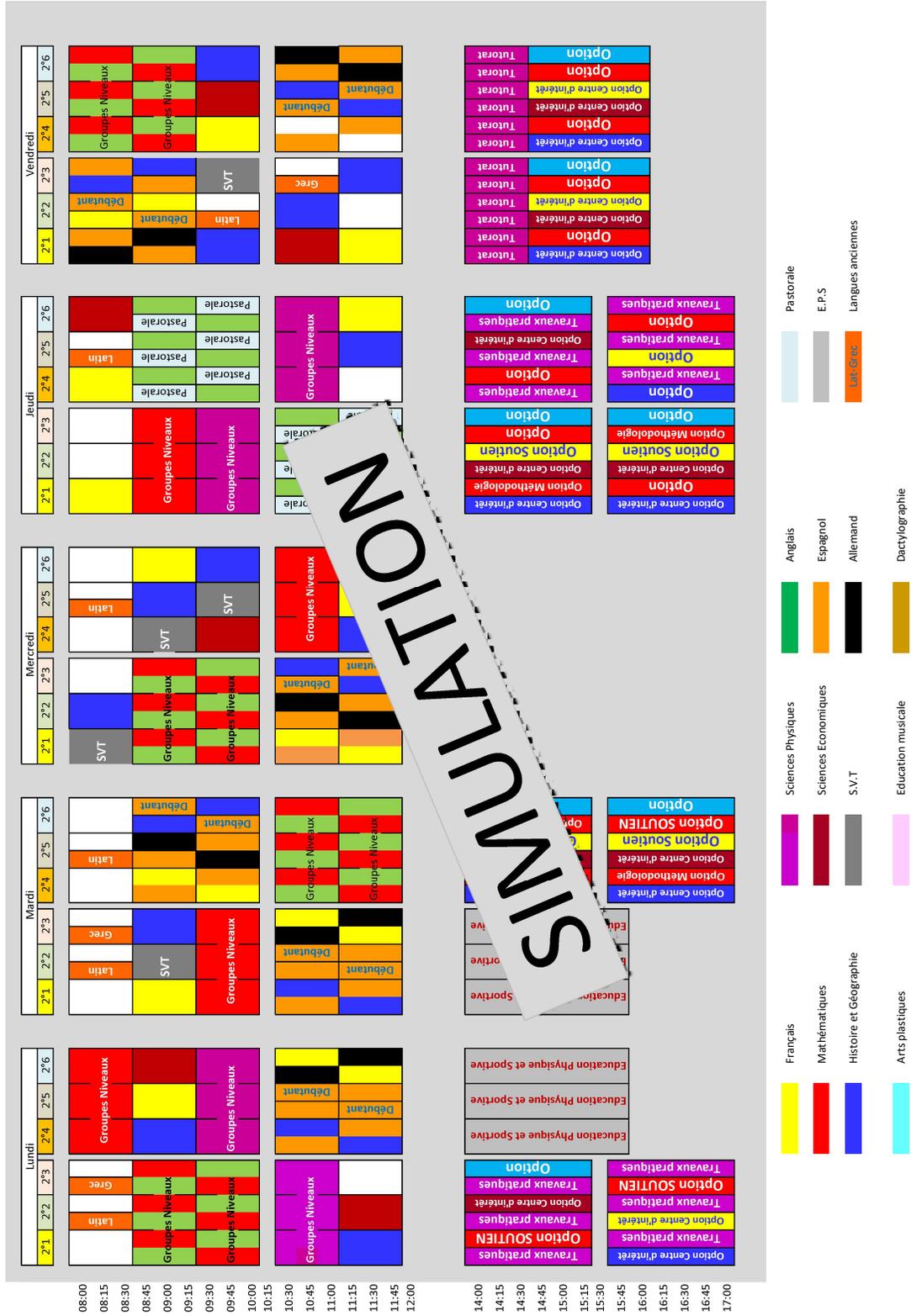
Au début de chaque trimestre un « MENU » des OPTIONS était proposé à l'ensemble des élèves.

Chaque élève, avec l'accord de son Tuteur, pouvait s'inscrire dans plusieurs options dont les horaires étaient compatibles.

Plusieurs types d'OPTIONS étaient proposées :

- => OPTIONS de SOUTIEN dans des disciplines du Tronc Commun  
Options réservées à des élèves ayant des lacunes et des difficultés dans des disciplines déterminantes pour l'Orientation de l'élève ou son admission en classe supérieure.
- => OPTIONS de METHODOLOGIE dans des disciplines Littéraires, Historiques et Scientifiques, Economiques.
- => OPTIONS CENTRE D'INTERÊT soit dans des disciplines favorisant un travail de recherche dans lequel s'implique l'élève et son enseignant, soit faisant appel aux « talents » et permettant le développement de ces « Talents » (Musique, Arts plastiques) .

## Exemple des horaires hebdomadaires des classes de SECONDE vers 1975-1976



## => L'accompagnement et la recherche d'une ORIENTATION :

En début d'année, en accord avec sa famille, l'élève fixe avec son TUTEUR l'objectif qu'il souhaite atteindre en fin de 2<sup>nd</sup>e.

« Pour l'année prochaine, en classe de 1<sup>ère</sup>, je souhaite :

- être orienté à TIVOLI en filière (à définir) Littéraire, Economiques ou Scientifique
- être orienté dans un autre Lycée (à préciser) en filière (à définir) ».

Tout au long de chaque trimestre, de façon solidaire et complémentaire, élève et tuteur essaient de DISCERNER si l'Objectif déclaré est réalisable, envisageable (et, éventuellement à quelles conditions), voire irréalisable.

Les outils mis à la disposition de l'élève de ses parents et son Tuteur étaient les suivantes :

- ⇒ Le dialogue et l'échange à l'aide du CAHIER de l'élève.
- ⇒ Les évaluations « chiffrées » du TRONC COMMUN
- ⇒ La réussite dans les différentes options suivies par l'élève,
- ⇒ L'Analyse des « CIBLES » réalisées par l'élève avant le CONSEIL d'ORIENTATION celles établies par le CONSEIL d'ORIENTATION ;

## => Les « CIBLES »

EXIGENCES et CRITERES pour l'ORIENTATION des élèves en fin de chaque trimestre.

Chaque enseignant était invité à SE PRONONCER et à remettre au Secrétariat des études son évaluation. dans sa discipline et pour chacun de ses élèves selon les formulations suivantes :

**4 = Très bonnes capacités, ma discipline peut suppléer en cas de faiblesse dans une autre discipline déterminante pour l'orientation demandée,**

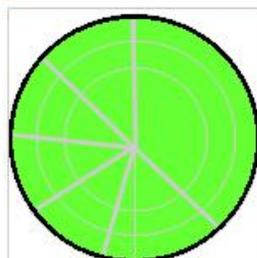
**3 = Bonnes capacités j'accepte cette demande d'orientation,**

**2 = Très juste... mais je ne m'oppose pas à la demande d'orientation,**

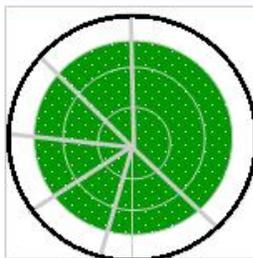
**1 = Capacités insuffisantes Je m'oppose à cette orientation.**

A partir de ces avis, était réalisée une CIBLE projetée durant le CONSEIL TRIMESTRIEL et à partir de laquelle était établie la délibération. La « portion » de cible accordée à chaque discipline correspondait à son importance (coefficients pour les épreuves du baccalauréat) par rapport aux autres disciplines.

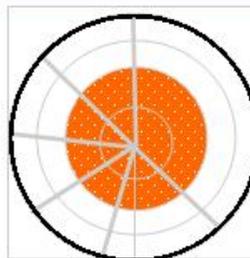
EXIGENCES et CRITERES pour l'ORIENTATION des élèves en fin de chaque trimestre.  
Chaque enseignant remet au Secrétariat des études son évaluation. Une CIBLE projetée durant le CONSEIL TRIMESTRIEL permet au collège des enseignants de donner son AVIS à l'élève et à sa famille.



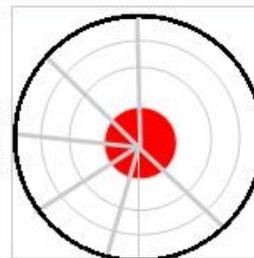
**Excellentes  
CAPACITÉS**  
Avis très favorable  
pour  
l'ORIENTATION  
demandée



**Bonnes  
CAPACITÉS**  
permettant de réussir  
dans  
l'ORIENTATION  
DEMANDEE



**CAPACITÉS  
très justes.**  
Cependant, pas  
d'OPPOSITION si  
d'autres disciplines  
sont favorables.



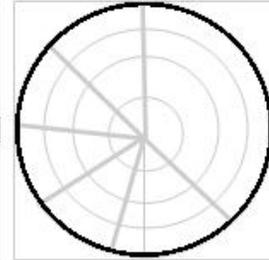
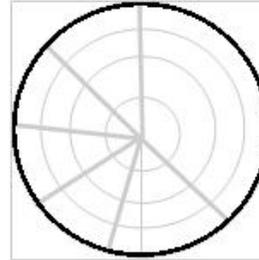
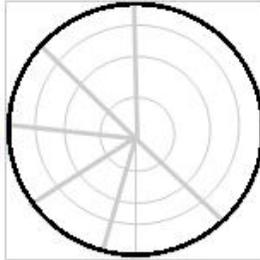
**Élève,**  
dont les capacités  
Ne permettront pas  
de réussir dans  
l'ORIENTATION  
DEMANDEE.  
**OPPOSITION**

1<sup>er</sup> Trimestre

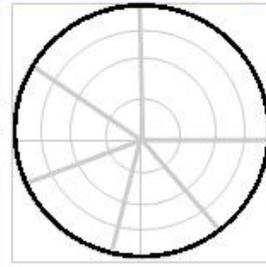
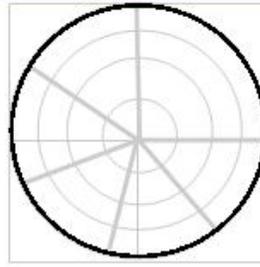
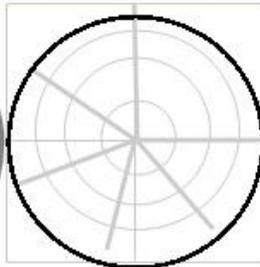
2<sup>ème</sup> Trimestre

3<sup>ème</sup> Trimestre

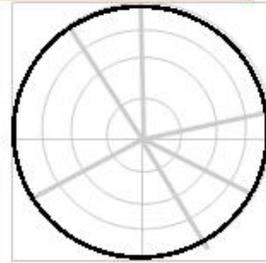
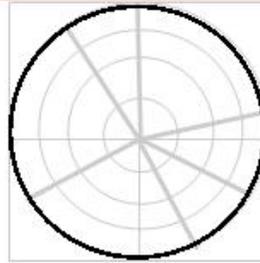
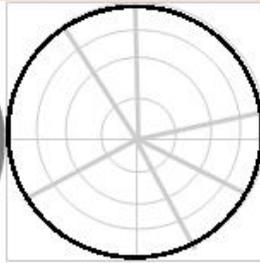
**ORIENTATION en SÉRIE LITTÉRAIRE**



**ORIENTATION en SÉRIE ÉCONOMIQUE**



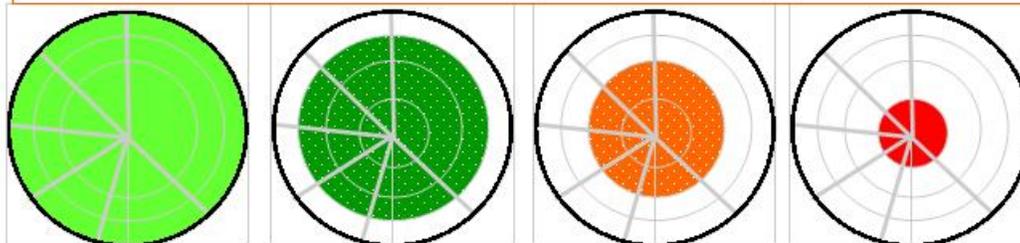
**ORIENTATION en SÉRIE SCIENTIFIQUE**



D'une façon générale nous avons souvent constaté qu'au terme de l'année scolaire chaque élève, sa famille et le Tuteur de l'élève reconnaissent la pertinence de la décision du Conseil d'Orientation qui, en fait, confirmait ce qui avait été discerné durant l'année scolaire.

Voici quelques illustrations des cibles pratiquées.

EXIGENCES et CRITERES pour l'ORIENTATION des élèves en fin de chaque trimestre.  
Chaque enseignant remet au Secrétariat des études son évaluation. Une CIBLE projetée durant le CONSEIL TRIMESTRIEL permet au collège des enseignants de donner son AVIS à l'élève et à sa famille.



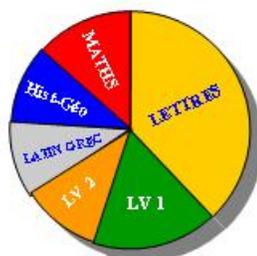
**Excellentes CAPACITÉS**  
Avis très favorable pour l'ORIENTATION demandée

**Bonnes CAPACITÉS**  
permettant de réussir dans l'ORIENTATION DEMANDEE

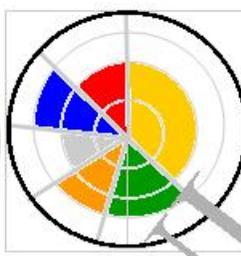
**CAPACITÉS très justes.**  
Cependant, pas d'OPPOSITION si d'autres disciplines sont favorables.

**Élève,**  
dont les capacités Ne permettront pas de réussir dans l'ORIENTATION DEMANDEE.  
**OPPOSITION**

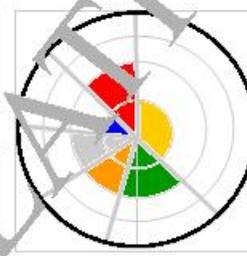
### ORIENTATION en SÉRIE LITTÉRAIRE



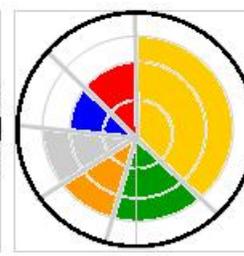
Profil idéal



Ori



Orientation dé-

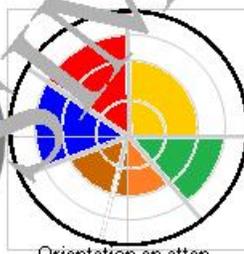


Orientation acceptée

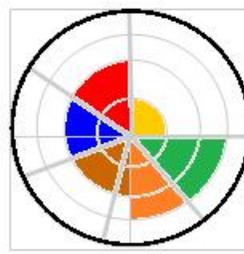
### ORIENTATION en SÉRIE ÉCONOMIQUE



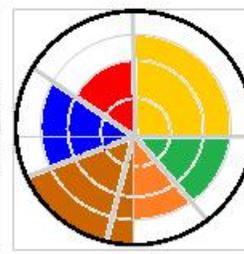
Profil idéal



Orientation en attente

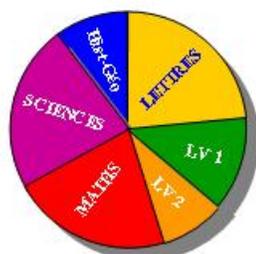


Orientation déconseillée

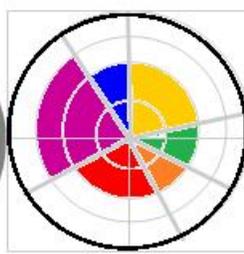


Orientation acceptée

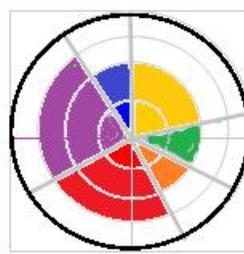
### ORIENTATION en SÉRIE SCIENTIFIQUE



Profil idéal



Orientation déconseillée



Orientation en attente d'amélioration



Orientation acceptée

=> **En guise de CONCLUSION ....**

Depuis 1974 ... beaucoup d'eau a coulé sous le « Pont de Pierre » et le « Pont d'Aquitaine » ... les Ministres se sont succédés rue de Grenelle... et nous sommes nombreux, parmi ceux qui ont vécu cette « Aventure », à connaître aujourd'hui une retraite bien méritée.

En 1974 ... nous étions 3 Lycées privés à vouloir faire de la 1<sup>ère</sup> année de lycée ... une année « indifférenciée » afin de mieux accompagner nos élèves dans leur recherche d'une orientation.... L'Ecole Alsacienne à Paris, le Lycée Charles Péguy à Paris ... et nous, à Tivoli.

Ce que nous avons imaginé, inventé et réalisé - il y a bientôt 50 ans ! – n'existe plus aujourd'hui même si les multiples réformes du Lycée ont retenu des idées voire des éléments que nous avons suggérés et testés. Cette expérimentation a nécessité pour chacun d'entre nous beaucoup de travail non seulement « personnel » mais surtout et souvent « en équipe ».

Aujourd'hui on cherche à redonner à notre société une place importante au « vivre ensemble » .... C'est probablement parce que nous avons ce désir en nous du « Vivre ensemble », et si je puis me permettre du « travailler ensemble » comme en témoigne cette photo d'une équipe de professeurs d'Economie et d'Histoire et Géographie préparant durant notre séminaire de Juillet 1974 la 1<sup>ère</sup> année de notre 2<sup>nd</sup>e indifférenciée , que nous avons réussi notre pari de mieux accompagner nos élèves en les faisant devenir davantage « acteur » de leur propre réussite.



Bien fidèlement.

Bernard L.